

Vivre à Roybon

Ville de Roybon - Bulletin municipal - Septembre, Octobre, Novembre 2014



Rubriques :

■ Portrait

Zoom sur un monument du village

■ Actualité

Center Parcs

■ Culture

Les journées du Patrimoine

■ Ça s'est passé !

La rentrée scolaire et les nouveaux rythmes

■ Du côté des associations

Reprise des activités culturelles et sportives

■ Bièvre Isère Communauté

Portes ouvertes du SICTOM

■ Infos pratiques

Demande d'aide différentielle

Ce mois de Septembre est marqué par les journées du Patrimoine qui se dérouleront les 20 et 21 du mois. Notre village fêtera cet évènement et mettra à l'honneur ses monuments qui font tout le charme de celui-ci ; Statue de la Liberté, l'église, les remparts et bien d'autres à découvrir...

■ Le mot du Maire



Chères Roybonnaises, Chers Roybonnais,

Le mois de septembre est signe de rentrée avec la rentrée scolaire. Cette année, l'école de Roybon accueille 115 élèves répartis dans 5 classes. L'IME accueille de son côté 35 élèves. C'est aussi pour nous la commune, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Grâce au travail des élus en charge des affaires scolaires et des acteurs locaux, sous l'impulsion de Florence Margaron, nous avons pu répondre aux préoccupations de chacun et créer un système assurant le bien-être des enfants : le Projet Éducatif Territorial.

Le plus difficile est sûrement devant nous avec l'application pratique et concrète de cette réforme. Une évaluation est bien sûr prévue. Toutes vos remarques nous permettront d'amender et de réajuster ce qui est entrepris.

Ce week-end, n'oubliez pas les journées du Patrimoine. Nous avons la chance de détenir un patrimoine rural important et riche. Faites votre choix parmi le programme des animations proposées pour ces journées.

Les autres projets initiés aboutissent tour à tour. L'association "Mieux vivre sur notre territoire", développant une offre de services à la personne, est créée. C'est un enjeu majeur de notre société et je souhaite que Roybon réponde présent !

Le travail des cantonniers porte ses fruits. Cette fin d'année va permettre à notre village de retrouver sa beauté. Les rues, ruelles, chemins, places, fontaines et massifs seront leur priorité.

J'ai également eu le privilège de célébrer en tant que Maire la Fête nationale lors des journées des 13 et 14 juillet. La participation de tous nous a fait vivre deux jours de festivités au cœur de notre village, ponctuées par un magnifique feu d'artifice tiré depuis le Lac.

Le mois de septembre est également signe de rentrée pour les élus du Conseil municipal. La maîtrise et la gestion des finances communales reste l'enjeu majeur. J'ai ainsi soumis au vote du Conseil municipal une décision modificative pour que les dépenses et les recettes inscrites au budget soient les plus proches des réalités.

Je ne peux pas conclure sans évoquer le Center Parcs. Monsieur le Préfet de l'Isère rendra sa décision à la fin du mois de septembre. Je m'investis pleinement pour l'aboutissement de ce projet, nécessaire pour redonner un nouvel élan à Roybon !

■ Conseil municipal

Lors des séances du 11 juillet et du 5 septembre 2014, le Conseil municipal a voté les décisions suivantes :

- Décision modificative du budget de la commune de Roybon

Suite à un audit des finances communales et une étude des recettes escomptées par la commune, Monsieur le Maire a soumis au vote du Conseil municipal une décision modificative de budget dans le but d'établir un budget cohérent et au plus proche des réalités des recettes et des dépenses prévues.

- PEDT (Projet éducatif de territoire)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, Monsieur le Maire a soumis au vote du Conseil municipal le PEDT.

L'objectif du PEDT est de mobiliser toutes les ressources de la commune afin de garantir la continuité éducative entre les projets de l'école et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire. Il permet d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école. Il constitue pour la commune un outil essentiel de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, permet de lutter contre les inégalités scolaires et favorise les échanges et les synergies entre les acteurs.

- Projet de réhabilitation des logements de l'Impasse des Baytières par la Société Dauphinoise pour l'Habitat

Monsieur le Maire a soumis à l'avis du Conseil municipal le projet de réhabilitation et d'amélioration thermique de 30 logements de l'Impasse des Baytières et de démolition de 18 logements de la rangée supérieure. Ce projet, décidé sous l'ancienne municipalité, permettra de rénover ce quartier.

- Demande de subvention DETR "dégâts d'orages"

Suite aux intempéries et orages ayant frappé Roybon en 2013, une demande de subvention est faite pour financer les travaux de réfection des voies. La demande de subvention porte sur un montant de plus de 53 000 €.

Roland Chancrin

Il nous a quitté à 59 ans, après une douloureuse maladie. Cadre chez GRDF à Hauterives, il y restait jusqu'à son départ à la retraite. Il mettait tout son cœur et sa vitalité dans ses actions, son affection aussi. Conseiller municipal de 1989 à 2008, il devint adjoint au Maire de 2008 à 2014, en charge notamment des voiries, des forêts, du logement (CLH) et de l'électrification rurale.

Son entrain et sa grande disponibilité ont fait de lui un atout précieux pour l'aménagement de notre commune et le bien-être de ses habitants.

Personne n'oubliera Rolland.

Nous le remercions pour son dévouement, son action au sein de la Maire et sa participation à la vie associative de notre village.

Si prêt du but !

A la fin de ce mois de septembre le préfet doit rendre son arrêté d'autorisation au titre de la loi sur l'eau dernière étape du processus d'autorisations administratives dans le dossier Center Parcs.

A ce stade nous rappelons que les fondements de la politique de l'eau sont actuellement essentiellement issus de trois lois codifiées :

- La loi sur l'eau du 16 décembre 1964 qui a organisé la gestion décentralisée de l'eau par bassin versant.
- La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 consacre l'eau en tant que "patrimoine commun de la Nation." Elle a mis en place de nouveaux outils de la gestion des eaux par bassin : les SDAGE et les SAGE (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux -Schéma d'aménagement et de gestion des eaux)
- La loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006.

L'obtention d'un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter, présuppose le respect de la procédure administrative suivante :

- 1- Constitution par le chef d'entreprise du dossier de demande d'autorisation, comportant notamment des études d'impact sur l'environnement et la santé et une étude de dangers, à adresser à la préfecture,
- 2- Instruction du dossier par le service de l'Etat chargé des installations classées DREAL (direction régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement)
- 3- Information des autres services administratifs (Agence régionale de la santé, Direction départementale des services d'incendie et de secours, Service interministériel régional des affaires civiles et économiques de défense et de la protection civile...) et de la commune,
- 4- Enquête publique,
- 5- Avis du CODERST (conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques)
- 6- Délivrance de l'arrêté d'autorisation d'exploiter par le Préfet, précisant les prescriptions.

D'une manière plus générale, le CODERST concourt à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques dans les domaines de la protection de l'environnement, de la gestion durable des ressources naturelles et de la prévention des risques sanitaires et technologiques.

Il est chargé d'émettre un avis sur les projets d'actes réglementaires et individuels en matière d'installations classées, de déchets, de protection de la qualité de l'air et de l'atmosphère, d'eaux destinées à la consommation humaine (cf. protection des captages d'eau potable) et d'eaux minérales naturelles, de police de l'eau et des milieux aquatiques (cf. filières de traitement des boues de stations d'épuration), de risques sanitaires (cf. habitats insalubres), etc.

Le CODERST a un rôle consultatif mais non décisionnaire. En effet, c'est le Préfet qui prend la décision finale de refuser ou d'octroyer l'autorisation sollicitée et qui fixe par voie d'arrêté les dispositions techniques auxquelles l'installation devra satisfaire dans le domaine de la protection de l'environnement.

La municipalité rappelle qu'elle soutient ce projet et salue la ferme volonté du Groupe Pierre et Vacances Center Parcs de sortir ce projet après plus de 7 ans d'attente. M. le Maire a participé cet été à différentes réunions pour accompagner Center Parcs dans ses réponses techniques au rapport d'enquête publique qui a donné un avis défavorable.

Le 25 septembre est attendu l'avis du Coderst. Le préfet rendra son arrêté dans les jours suivants. Pour l'intérêt général des collectivités du territoire et pour Roybon en particulier, souhaitons que le projet aboutisse.

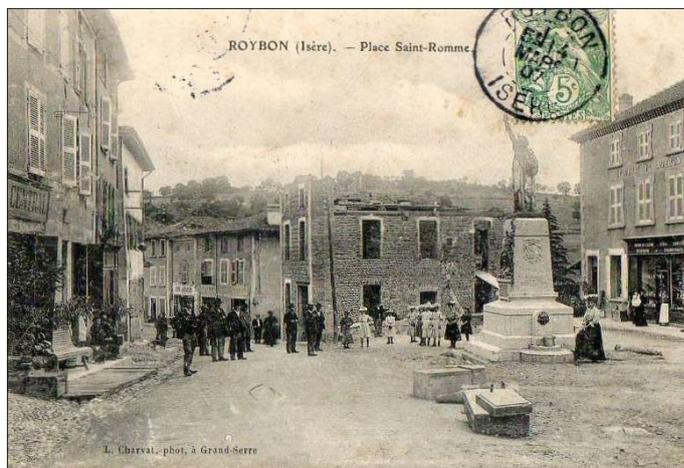
Zoom sur la Statue de la Liberté

Notre Statue de la Liberté est la véritable copie de la célèbre Statue de la Liberté de New-York. Elle fut donnée par son créateur, M. Auguste Bartholdi à Mathias Saint-Romme, un ami.

C'est en 1870 que Saint-Romme rencontra Bartholdi lors d'un conflit contre les Prussiens.

Mathias Saint-Romme, avocat de métier, fut Maire de Roybon mais aussi député et sénateur.

Il érigea cette Statue sur la place centrale du village, au dessus d'un monument en hommage à son père, Henri Saint-Romme.



Placelouis14

www.delcampe.net



La statue de la Liberté de Roybon a été fabriquée 17 ans après celle de New-York.

Elle pèse 550kg et mesure 2,97 mètres.

Elle est la copie conforme de celle de New-York mais à plus petite échelle (1/16e).

On peut noter comme distinctions qu'elle fut fabriquée en fonte tandis que la Statue de la Liberté de New-York fut réalisée en cuivre. De plus les inscriptions sur le livre tenu dans sa main gauche sont en français alors qu'elles sont en anglais pour celle de New-York.

Il paraîtrait même que la Statue de Roybon pourrait tenir dans la main de sa grande sœur...

C'est en 1904, le 28 août plus précisément que le Maire de l'époque, M. Jean PERRAUD fut à l'initiative d'une souscription pour le financement des travaux du monument. Les travaux débutèrent en 1906.

Le monument est alors inauguré les 22 et 23 Septembre 1906.

Cependant, la plupart des donateurs s'attendaient à découvrir un simple monument à la mémoire d'Henri Saint-Romme, mais voilà qu'ils découvrent une copie miniature de la Statue de la Liberté de New-York qui surplombe le monument.



Photo (C) Robert Billon, 2004

Les journées du Patrimoine

Pour ces journées du Patrimoine, venez découvrir ou redécouvrir des lieux cultes de notre commune avec un programme chargé d'histoire, de culture et d'arts.

Abbaye Notre-Dame de Chambaran

Visitez un lieu où réside une communauté de moniales cisterciennes qui s'adonne à la prière et au travail. (Production de produits monastiques)

Samedi 20 Septembre de 10h30 à 19h00.

Dimanche 21 Septembre de 11h50 à 19h00.

Projection d'un film d'une durée de 30 min sur la vie des religieuses et leur cadre de vie.

Samedi 20 Septembre à 15h30.

Dimanche 21 Septembre à 11h50, 14h15, 15h45 et 16h45.



Ancienne gare de Roybon

L'Office de Tourisme de Roybon a la particularité d'être installé dans le bâtiment qui autrefois était une gare. Découvrez ce lieu qui témoigne de l'histoire et qui aujourd'hui accueille les touristes.

Dimanche 21 Septembre de 15h00 à 18h00, Exposition Pascale Expilly

Lâcher de peintres

Réalisation de peintures libres dans les rues de Roybon.

Samedi 20 Septembre de 10h00 à 16h00.

Parcours découverte « Mémoires de galets »

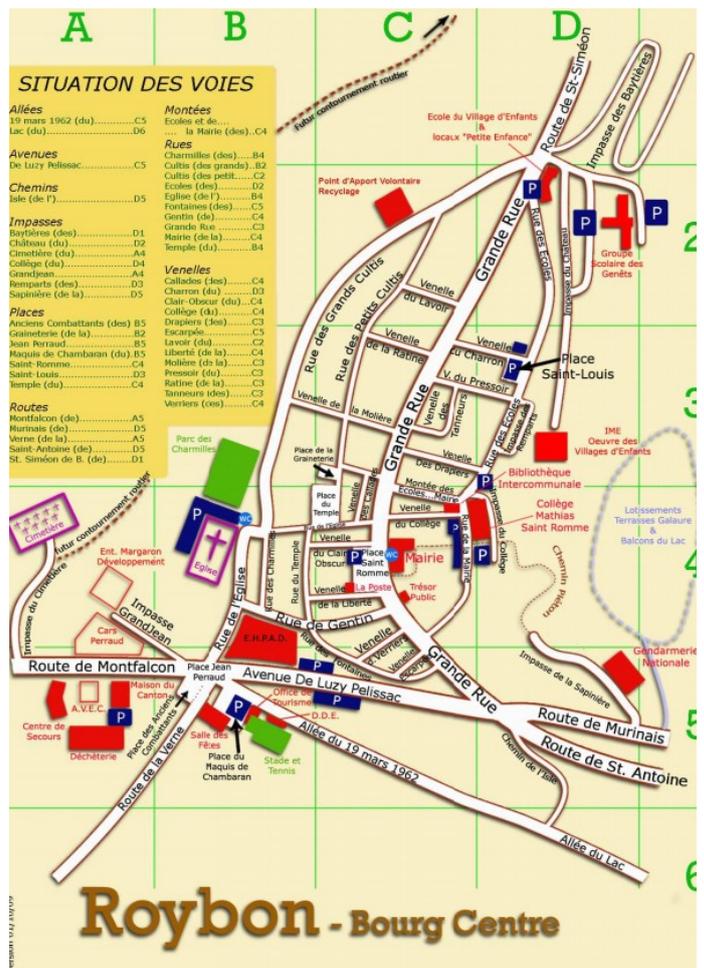
Partez le temps d'une visite sur les traces historiques de l'art à Roybon ; découverte des murs de glaise et de galets qui habitent les maisons roybonnaises et bien d'autres monuments.

Samedi 20 Septembre de 10h00 à 16h00.

Eglise Saint Jean Baptiste

En galets roulets et briques associés à du ciment moulé, découvrez l'église de style néo-roman érigée entre 1878 et 1880.

Samedi 20 et Dimanche 21 Septembre de 14h30 et 18h00.



Plan du village

Du nouveau à la Bibliothèque !

Rendez-vous ciné



la Bibliothèque vous propose des projections de films :

- **Vendredi 12 Septembre: film documentaire-tout public**

- **Vendredi 10 Octobre: film ado/adulte**

- **Vendredi 14 Novembre : film ado/adulte**

À 20 h00 à l'ancien collège

Entrée libre

Pour plus de renseignements, contactez la bibliothèque: 04-76-36-52-04

Bibliothèque de Roybon

Reprise de l'accompagnement scolaire

A partir du 22 Septembre les accompagnements proposés par la bibliothèque en collaboration avec Mme Michèle Dutaut reprennent pour démarrer l'année sur de bonnes bases.

Approfondissement des connaissances, soutien pour s'améliorer tout au long de l'année dans diverses matières et amélioration de la maîtrise du français.

Ces ateliers sont proposés à tous les adhérents de la bibliothèque, par groupe le lundi entre 17h00 et 20h00 et le vendredi entre 1èh00 et 18h50.

Inscrivez-vous dès à présent auprès de la bibliothécaire ou au 04 76 36 52 04.

A ne pas manquer !

Lectures de contes les :

- 22 octobre : 1 heure de lecture de Contes à 18H00 (SUR INSCRIPTION)
Le monde des elfes et des fées
- 12 décembre : lecture de Contes de Noël à 18H00
avec pour intervenant :
le Bazar à Histoires en partenariat avec la Communauté de Communes.



Zoom sur la saison Estivale

La municipalité, les responsables associatifs et les bénévoles avaient programmé deux jours de festivités afin de célébrer la Fête nationale les 13 et 14 juillet.

Le Théâtre du Nez a donné le coup d'envoi des festivités avec deux représentations de leur nouvelle création, devant une assistance nombreuse et enjouée ! La soirée du 13 juillet, organisée par le Snack-bar du Lac, proposait une paella et un écran géant pour assister à la finale de la Coupe du monde de football.

Le 14 juillet au matin, Monsieur le Maire, les élus, les anciens combattants ainsi qu'une nombreuse assistance purent célébrer la Fête nationale en présence de "La Barquette de Givors", venue pour l'occasion, qui joua "La Marseillaise". Cette commémoration fut suivie du verre de l'amitié offert par la municipalité Place Saint Romme, au pied de la Statue de la Liberté. Un moment de partage et de bonne humeur dans une ambiance musicale.

L'après-midi, le Stade accueillait une démonstration de bûcheronnage sportif par l'association "Roybon des Bois". L'occasion de présenter cette discipline sportive et le brillant palmarès des membres de l'association. Une buvette tenue par les représentants du Sou des écoles et de l'A.C.C.A accompagnait cette démonstration.



En soirée, un magnifique feu d'artifice fut tiré depuis le Lac de Roybon. La tradition de notre commune émerveille toujours autant les petits et les grands !

Le Bal du 14 juillet, organisé par le Théâtre du Nez, clôtura ces deux jours de festivités.

Un grand merci !

Après un été capricieux, c'est sous un beau soleil du mois de Septembre que le Snack du lac a clôturé la saison ce Lundi 15 Septembre.

Malgré le temps, c'est dans la bonne humeur que Gaetan et Eddie nous ont reçu durant cet été.

Nous les remercions pour leur investissement et leur contribution à l'animation du plan d'eau.



Fête des voisins

Le 12 juillet les résidents de la Merlière se sont retrouvés autour d'une bonne table pour célébrer la fête des voisins 2014 .

Les conditions climatiques n'étaient pas au rendez-vous, mais cela n'a pas empêché tout le monde de partager un moment chaleureux, M. le Maire ainsi que son 1er adjoint sont même passés pour boire le verre de l'amitié.

Un grand merci aux résidents de la Merlière pour cette manifestation très agréable.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



Vide grenier à la résidence René Marion

L'association « Pour des Sourires » a organisé le 6 Septembre dernier son deuxième vide grenier. Dans la cours de la résidence, et sur les parkings de l'avenue Luzy Pelissac, les nombreux stands ont permis aux exposants de passer un agréable moment.



Le Directeur de la résidence, le Maire, le Conseiller général et des Conseillers municipaux étaient également présents lors de cette sympathique manifestation et ont vivement encouragé la présidente de l'association et les bénévoles.

Les nouveaux rythmes scolaires

Après un travail de concertation avec les enseignants, les représentants de parents d'élèves, les associations, les instances institutionnelles et les élus, ponctué par une réunion publique le 30 juin 2014, la commune de Roybon a mis en place à la rentrée 2014 les nouveaux rythmes scolaires.

Conçus dans l'intérêt de l'enfant afin de favoriser la conduite des apprentissages en classe avec cinq matinées d'école au lieu de quatre et accompagner la réussite de tous les élèves, en tenant compte des contraintes notamment de transports scolaires, les temps d'enseignements de l'école de Roybon s'étalent de **8h30 à 11h30 les matins et de 13h15 à 15h30 les après-midi.**

Pour respecter les rythmes de l'enfant, dans le cadre d'une semaine scolaire répartie en 9 demi-journées pour les élèves, intégrant des activités pédagogiques complémentaires (APC) de 1h par semaine, animées par les professeurs des écoles, et des temps d'activités périscolaires (TAP) de 3h par semaine, dont l'organisation incombe à la commune, il a été décidé de mettre en place ces différents temps de **15h30 à 16h30 les lundis-mardis-jeudis et vendredis**. Les enfants qui ne vont pas aux APC les mardis, peuvent rester à la **garderie gratuite de 15h30 à 16h30.**

Cette offre de service est gratuite pour les familles sur l'année 2014-2015. La commune s'est dotée d'un centre de loisirs porteur juridique des temps d'activités périscolaires et dont Céline Pierron-Guyot est la directrice. La commune a initié les démarches administratives pour bénéficier des fonds de dotations de l'Etat et de la Caf.

La garderie du matin (7h30 à 8h30) et du soir après 16h30 jusqu'à 18h30, reste payante à 0.95€ / demi heure.

La pause méridienne, elle, s'étend de 11h30 à 13h05. Les enfants inscrits à la cantine sont répartis en deux groupes les « Petits » et les « Grands » encadrés par l'équipe des agents municipales : Flora, Mireille, Marie-Françoise, Djamila, Sandra, Blanca tous les jours maintenant, et qui devrait permettre aux enfants d'acquérir plus d'autonomie pendant ces temps de repas.

Le mercredi de 11h30 à 12h30, les enfants inscrits peuvent rester à la garderie gratuite.

A la cantine justement qu'est-ce qu'on mange ?

Guillaud Traiteur, société familiale située depuis 2013 au Rival, est la société en charge des repas de la cantine scolaire, du centre aéré et de la halte garderie. Elle pratique une politique d'achats tournée vers l'agriculture locale et la sélection de fournisseurs de proximité. Guillaud Traiteur a fait le choix de l'agriculture biologique, dont nos enfants bénéficient 1 fois par mois.

Le projet éducatif territorial

Pour structurer son action dans et autour de l'école, l'inscrire dans la durée, la commune de Roybon a construit un Projet éducatif global, de façon transversale, en concertation, avec tous les acteurs de la communauté éducative, parents, enseignants, personnel communal, professionnels du secteur, au cours de réunions au printemps.

Un projet éducatif pour quoi faire ?

L'école a pour mission première la démocratisation de l'accès aux savoirs et la formation initiale de tous les jeunes citoyens. Au-delà, la politique éducative menée par une commune coordonne l'action de tous les acteurs de la communauté éducative (élus, parents, enseignants, professionnels socio culturels et associatifs) autour d'un projet commun fondé sur les valeurs de l'action éducative publique, l'égalité, la solidarité, la laïcité.

Un projet éducatif pour qui ?

Le projet éducatif territorial (PEDT) concerne l'ensemble des enfants inscrits à l'école de Roybon et s'inscrit dans le temps.

La commune a souhaité mettre en place dans le cadre de son PEDT des activités adaptées à chaque âge.

Les premiers apprentissages se concentrent de trois à cinq ans et l'autonomie devient un sujet important du développement de l'enfant, qu'il faut amener progressivement à s'occuper de soi, de ses affaires, à se repérer dans son environnement, à s'exprimer. L'approfondissement du langage doit être valorisé sous toutes ses formes, de façon ludique, autour de jeux de mots et d'expression, de jeux d'écoute....du chant à la lecture.

De six à neuf ans, c'est l'intégration sociale qui est en jeu. L'entrée à l'école primaire et l'apprentissage de la lecture conduisent l'enfant vers l'âge de raison. Mais cet âge relève aussi un grand besoin de s'exprimer et une nécessaire socialisation. Les orientations du projet cherchent à faire émerger un sens civique pour apprendre à partager, à respecter les règles de vie et de jeu, à respecter les différences, à s'entraider ou à accomplir des actions en groupe.

Ainsi les activités proposées sont : l'éveil et l'initiation à l'anglais, ludothèque, histoires et contes, jeux d'opposition avec les enfants de l'IME, travaux manuels, modelage et petits bricolages, initiation au piano, initiation au dessin, jardinage, découverte de la biodiversité, création du journal des Tap, activités sur le « super citoyen » cuisine, sans oublier l'aide aux devoirs et quelques surprises tout au long de l'année....

La commune tient à remercier l'ensemble des partenaires pour leur implication, leur volonté, leur créativité. Merci encore à Céline, Sandrine, Flora, Mireille, Maryline, Madelyne, Marie, Patricia, William, Marie-Françoise, Djamila, Evelyne, Danielle.

Où se met en place le projet éducatif ?

Dans les différentes structures et instances institutionnelles municipales : à l'Ecole des Genêts, à la ludothèque, à la bibliothèque... Les parents ou responsables légaux récupèrent l'enfant à l'école obligatoirement à 16h30 du côté « maternelle » sauf autorisation de sortie autonome. Les enfants empruntant les transports scolaires sont conduits aux bus du côté « primaire ».

Les circulations croisées des élèves, des véhicules et des transports collectifs sont facteurs d'insécurité aux abords de l'école. Ainsi depuis la rentrée, une expérimentation permet de séparer la sortie du soir entre le parking du haut et celui du bas. Une proposition sera soumise en conseil d'école pour organiser la rentrée du matin et valider celle du soir.

En pratique : le projet éducatif territorial est disponible au téléchargement sur le site internet www.roybon.fr et auprès de l'accueil de la mairie sur simple demande écrite.

Les activités périscolaires fonctionnent par cycle de vacances à vacances. L'inscription pour un cycle engage les parents pour l'ensemble du cycle. La feuille d'inscription à un nouveau cycle sera remise aux enfants 15 jours avant la fin du cycle en cours.

	8h30	11h30	13h15	15h30	16h30
Lundi	* Enseignement	Déjeuner	Enseignement	TAP	*
Mardi	* Enseignement	Déjeuner	Enseignement	Garderie	*
Mercredi	* Enseignement	*			
Judi	* Enseignement	Déjeuner	Enseignement	TAP	*
Vendredi	* Enseignement	Déjeuner	Enseignement	TAP	*

* Transports Scolaires assurés

USCJR Section YOGA: reprise des cours

Depuis Mercredi 17 septembre, les cours de YOGA ont repris de 18 h15 à 20 h 15.

La **séance du 24 septembre est gratuite** pour toute nouvelle personne intéressée, même débutante.

Les cours auront lieu dans la salle d'activités du groupe scolaire « les genêts » de Roybon.

Si vous êtes tentés par cette activité, n'hésitez pas à venir en tenue de sport avec tapis et couverture,

Attention, l'heure indiquée est l'heure de démarrage du cours ; il est donc impératif d'arriver dix minutes avant, afin de s'installer dans les meilleures conditions.

La cotisation annuelle sera calculée en fonction du nombre d'adhérents.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Claudine SPAY au 06.86.51.95.96.

... ACCA - Atelier Artistique Saint Romme - Atelier d'échange « pastel » - Cheval d'endurance - Club de Cyclotourisme et VTT des Chambaran - Club de Haute Galaure - Club Génération Mouvement - Commerçants et Artisans - CUMA Bois&Energie- CUMA de drainage des Chambaran - Emmaüs Drôme des collines - F.C.P.E (Parents d'Elèves Roybon) - FNACA UMAC de la Haute Galaure - Format Foot - Les Funambules - Musique - Pêche de la Haute Galaure - Poil de Carotte - Pour des Sourires - Pour l'Eglise - Roybon des Bois - Sou des Ecoles - Souvenir Français - Syndicat Agricole de Roybon - Syndicat des Salariés de l'HEPHAD de Roybon - Syndicat Professionnel des Jeunes Agriculteurs de Roybon - Théâtre du Nez - Totale Mandingue - U.S.C.J.R - U.S.C.J.R Gymnastique Roybon - U.S.C.J.R section roller/hockey - U.S.C.J.R section tennis-badminton - U.S.C.J.R section tennis de table - Vivre en Chambaran ...

USCJR section danse folk

Vous aimez la danse folk (Bourrée, Scottish, Mazurka, Polka, Gavote ...) et vous aimeriez la pratiquer ... Mais vous ne connaissez pas les pas !

Vous pouvez les apprendre le vendredi soir à Roybon de 19 h à 20 h 30 dans la salle d'évolution de l'école primaire, à partir du 19 septembre.

David Gaillat apprend les pas de danse et Emmanuelle Kergall accompagne avec son accordéon.

Le prix dépend bien sûr du nombre d'inscrits (à titre d'exemple, une centaine d'Euros pour 18 personnes avec 30 séances).

La première séance qui n'engage à rien est offerte pour découvrir cette activité.

Pour plus de renseignement, contacter Michèle Dutaut au 04 76 36 23 59.



Une nouvelle association à Roybon

La nouvelle municipalité a souhaité inscrire dans son programme d'action un projet visant à apporter son soutien aux "aînés" de la commune.

C'est à ce titre que la commission "personnes âgées", portée par Anne-Laure Lefrançois, a pris l'initiative de créer l'association "**Bien vivre sur notre territoire**" afin de porter ce projet.

En effet, les personnes âgées vivent souvent seules à domicile, loin du village, et sont en situation de précarité relationnelle. C'est pourquoi l'association souhaite recruter un "animateur spécifique personnes âgées" qui se rendra au domicile des personnes qui le souhaitent, afin de pratiquer à une évaluation conjointe de leurs souhaits, de leurs besoins, de leurs attentes, permettant de mettre en place des visites régulières, de rendre des services, et de recréer ainsi de nouveaux liens sociaux et de rompre l'isolement. De plus, l'association travaille en partenariat avec la Résidence René Marion de Roybon sur le projet d'organiser des activités visant à maintenir l'autonomie: "Gymnastique adaptée", "Atelier mémoire", "Animations diverses". Elles seront animées par des professionnels et se dérouleront dans les locaux de la Résidence afin qu'elles puissent être accessibles aux personnes de la commune et aux résidents de la structure.

L'association "**Bien vivre sur notre territoire**" oeuvre pour aider nos "aînés" à vivre le plus longtemps possible chez eux, tout en conservant une qualité de vie la meilleure possible.

Si vous souhaitez apporter votre soutien à l'association, merci de contacter M. Jean-Claude Foudraz, trésorier, au: **06.76.68.82.76**.

L'association EMMAÜS



Les bénévoles de l'antenne EMMAÜS de Roybon ont vu se multiplier les dons depuis l'installation du conteneur sur le point d'apport volontaire de la rue des Grands Cultis.

Merci à tous pour votre générosité

Un problème cependant : certains ne mettent pas leurs dons dans des sacs fermés. Le conteneur n'étant pas complètement étanche certains textiles sont mouillés et ne peuvent pas être exploités (odeur de moisi, manque de place pour les faire sécher...) Dans ce cas là nous sommes dans l'obligation de les envoyer en déchetterie...quel gaspillage ! (le problème est le même évidemment pour les cartons posés à côté du conteneur)

Alors, généreux donateurs, pensez bien à mettre vêtements, sacs, chaussures, livres dans des sacs bien fermés, de façon à ce que vos dons ne soient pas perdus. Un simple sac poubelle suffit.

Les prochaines dates d'ouverture de la boutique sont :

Les samedis **4 octobre, 8 novembre, 6 décembre** de 9 h à 12 h

Les mercredis **17 septembre, 15 octobre, 19 novembre, 17 décembre** de 14 h à 17 h

Pour ceux qui apprécient notre braderie annuelle nous signalons une grande vente, que la communauté Emmaüs de St Paul les Romans et la boutique de Roybon organisent, à la salle des fêtes de St Marcellin le dimanche 14 septembre.



Formafoot Bièvre-Valloire

Et oui, une nouvelle saison commence. Après les bons résultats de l'an dernier (montée des seniors en 1ère division ainsi que celle des U15 en promotion d'excellence), voici quelques infos concernant la reprise.

La journée d'accueil s'est déroulée le samedi 6 septembre à Saint Barthelemy.

Pour avoir plus de renseignements vous pouvez contacter :

Roland THIBAUD : 04 74 84 16 73

Fabrice MERLIN : 06 87 92 51 13

Medhi BENLAHRACHE : 06 69 36 04 81

Ou rendez-vous sur le site du club :

vpsformafoot.altisgroupe.com



Calendrier des entrainements

Catégorie	Jours d'entraînements	Horaires	Lieux
U7/U9	Mardi Mercredi	18h-19h15 16h30-17h45	Marcollin Viriville
U10/U11	Mardi Jeudi	18h-19h15 18h-19h15	Viriville Thodore
U13	Mercredi Vendredi	18h-19h15 18h-19h15	Viriville Thodore
U15	Mercredi Vendredi	18h-19h15 18h-19h15	Viriville Viriville
U17	Mercredi Vendredi	18h-19h15 18h-19h15	Viriville Viriville
Féminines	Mercredi Vendredi	20h-21h30 20h-21h30	Marcollin Marcollin
Seniors	Mercredi Vendredi	19h30-21h 19h30-21h	Viriville Viriville
Spécifique gardiens	Mercredi (U7 à U11) Vendredi (U13 à Seniors)	16h30-17h45 18h-19h30	Viriville Viriville

En 2 mots

Bièvre Isère Communauté est installée sur 3 sites

■ Le siège social se situe sur Saint-Étienne de Saint-Geoirs.

Il regroupe la Direction générale et les pôles : Administration générale, Ressources Humaines et Développement économique et tourisme.

Grenoble Air Parc - 1, avenue Roland Garros 38590 Saint-Étienne de Saint-Geoirs
04 76 93 51 46



■ Le site de La Côte Saint-André accueille les pôles : Technique, Environnement, Famille / Solidarité, Actions culturelles, Habitat et Aménagement du territoire, Actions Sportives et Équipements.

1, bd de Lattre de Tassigny
38260 La Côte Saint-André
04 76 93 51 46



■ Le site de Roybon est dédié au SIEG (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Galaure) et à une partie du pôle Environnement.

53, route de Montfalcon - 38940 Roybon
04 76 93 51 46



PETITE ENFANCE

MULTI-ACCUEIL « PILOTIN »
à Sillans

Tél. : 04 76 91 13 97

Ouverture de 7h à 19h



MULTI-ACCUEIL « ARC EN CIEL »
à Saint-Étienne de Saint-Geoirs

Tél. : 04 76 65 57 47

Ouverture de 7h 30 à 18h 30



MULTI-ACCUEIL « Les Chambalous »
à Roybon

Tél. : 06 08 13 34 27

Ouvert du Lundi au Vendredi

Ouverture de 7h30 à 18h30

546 km²

C'est la superficie de
notre nouveau territoire
Bièvre Isère s'étendant
sur ses 41 communes

Zumba

Un cours de fitness aux allures de fête, facile à suivre, des chorégraphies inspirées de danses latines, et qui sculptent votre corps. Vous allez adorer !



Pilates

Cette méthode permet de créer un équilibre corporel centré sur les régions de l'abdomen et du bassin, travaille la respiration, procure une sensation de bien-être énergisant et élimine le stress.



Pilates seniors et femmes enceintes

Méthode douce de renforcement musculaire agissant sur l'ensemble des muscles plus particulièrement abdominaux et plancher pelvien.

Cours adaptés aux seniors :

- amélioration de la souplesse, de l'amplitude articulaire et de la posture,
- renforcement musculaire,
- prévention des descentes d'organe.

AqualibSeptDec-3V-2014.indd 5-1

Animations et services

- Jeux extérieurs
- Restauration rapide
- Pique-nique
- Solarium

La vie est animée à Aqualib ! À chaque période de vacances scolaires, des animations sont proposées, de nombreux événements rythment l'année : AQUAZEN, AQUANIGHT, Mardi Gras, Noël... sans oublier que les bassins se découvrent en été, selon la météo.



INFOS PRATIQUES

- LES ENFANTS DE MOINS DE 10 ANS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE DANS L'EAU
- BONNET ET SLIP DE BAIN OBLIGATOIRES (PAS DE CALEÇON)
- VALIDITÉ DES CARTES ABONNEMENT : 3 ANS
- ENTRÉES UNITAIRES : 1 AN
- TARIFS C.E ET AMICALES, NOUS CONSULTER

COORDONNÉES

70 avenue Charles-de-Gaule
38260 La Côte Saint-André
04 74 20 98 88
aqualib@bièvre-isère.com
Coordonnées GPS : Lat 45.38 - Lg 5.26

Bièvre Isère



SEPT
DEC
2014

AQUALIB La Forme en Bièvre Isère

Horaires et tarifs

- Bassin sportif
- Bassin ludique découvrable
- Jeux d'eau
- Cours aquatiques
- Bébés nageurs
- Musculation
- Cardio training
- Cours collectifs
- Fitness
- Sauna
- Hammam
- Jacuzzi
- Espaces verts
- Solarium
- Espace restauration et pique-nique

Mar 09/14 10:05

28/09/14 10:05

Espace aquatique

Pour vous baigner

	+ 16 ANS	ENFANTS 2 ans et +
→ BASSIN LUDIQUE		
→ BASSIN SPORTIF	1 ENTRÉE 4,50 €	3,30 €
→ JEUX D'EAU	12 ENTRÉES 43,00 €	32,50 €
→ TOBOGGAN	25 ENTRÉES 82,00 €	60,90 €
	10 HEURES 28,80 €	
	22 HEURES 57,50 €	

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET ACCOMPAGNEUR 2,20 €/PERSONNE

	PERIODES SCOLAIRES	PETITES VACANCES SCOLAIRES	GRANDES VACANCES SCOLAIRES
LUNDI	12 h/13 h 30 / 16 h/19 h	10 h 30/19 h	10 h 30/19 h
MARDI	12 h/13 h 30 / 17 h/19 h	10 h 30/19 h	10 h 30/19 h
MERCREDI	12 h/13 h 30 / 15 h 30/19 h	10 h 30/19 h	10 h 30/19 h
JEUDI	12 h/13 h 30 / 17 h/19 h	10 h 30/19 h	10 h 30/19 h
VENDREDI	12 h/13 h 30 / 17 h/20 h 30 / 13 h 30/19 h	10 h 30/20 h 30 / 13 h 30/19 h	10 h 30/19 h
SAMEDI	13 h 30/19 h	13 h 30/19 h	10 h 30/19 h
DIMANCHE	9 h/13 h	9 h/13 h	10 h 30/19 h

Activités aquatiques

- AQUAGYM, AQUAPHOBIE, PRÉNATALE...
- ÉCOLE DE NATATION : DE 6 À 11 ANS
- JARDIN AQUATIQUE : À PARTIR DE 5 ANS
- BÉBÉS NAGEURS : DE 6 MOIS À 4 ANS INCLUS

Aquabike

- COURS COLLECTIFS : 10 € LA SEANCE
- LOCATION SOLO 30 MIN + PISCINE : 6,50 €
- 30 MIN + PISCINE + ESPACE DÉTENTE : 10,30 €

Pour toutes les activités, se renseigner à l'accueil pour les conditions et périodes d'inscription. Il vous sera demandé de fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique d'activités aquatiques.

AqualibSeptDec-3V-2014.indd 2-4

Espace détente

Pour vous détendre

- 2 SAUNAS
- HAMMAM
- JACUZZI

Espace détente + piscine

ACCESSIBLE AUX + DE 18 ANS

1 ENTRÉE	8,50 €
12 ENTRÉES	77,50 €
25 ENTRÉES	146,50 €

AUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PISCINE

Espace détente + fitness

ACCESSIBLE AUX + DE 18 ANS

1 ENTRÉE	12 €
12 ENTRÉES	111 €
ABONNEMENT 6 MOIS	302 €
ABONNEMENT 1 AN	446 €

AUX HORAIRES FITNESS



Espace fitness

Pour bouger

- CARDIO-TRAINING
- MUSCULATION
- COURS COLLECTIFS

ACCESSIBLE AUX + DE 16 ANS

1 ENTRÉE	10 €
12 ENTRÉES	93 €
ABONNEMENT 6 MOIS	248 €
ABONNEMENT 1 AN	372 €



	PERIODES SCOLAIRES ET PETITES VACANCES	GRANDES VACANCES SCOLAIRES
LUNDI	9 h 45/20 h 30	10 h/19 h
MARDI	9 h 45/20 h 30	10 h/19 h
MERCREDI	9 h 45/20 h 30	10 h/19 h
JEUDI	9 h 45/20 h 30	10 h/19 h
VENDREDI	9 h 45/20 h 30	10 h/19 h
SAMEDI	9 h/19 h	10 h/19 h
DIMANCHE	9 h/13 h	10 h/19 h

Activités fitness

- STEP, LIA, ZUMBA
- RENFORCEMENT MUSCULAIRE
- ENFANTS

28/09/14 10:05

Atelier culture inter âges

L'association l'Atelier Culturel Inter-Ages de la Bièvre basée à la Côte Saint André organise des conférences, des voyages ainsi que des cours d'anglais. Découvrez le riche programme proposé pour la saison 2014-2015.

Conférences et Sorties

SEPTEMBRE 2014

Lundi 22 Le monde bactérien

OCTOBRE 2014

Lundi 13 « Papillon », Henri Charrière

NOVEMBRE 2014

Lundi 17 Dr Pingouin chez les Manchots ou une année en antarctique

DECEMBRE 2014

Lundi 08 L'Islande, terre de feu

JANVIER 2015

Lundi 05 La loi de 1905, la laïcité aujourd'hui et demain

Lundi 26 Des régimes totalitaires (I)

FEVRIER 2015

Lundi 23 Des régimes totalitaires (II)

MARS 2015

Lundi 16 Les templiers

Lundi 30 Sortie à St Etienne de la Loire

Jour à déterminer Sortie à l'Opéra de Lyon

MAI 2015

Lundi 04 L'histoire de la contrebande

JUIN 2015

Lundi 1er Le baron des Adrets

Lundi 15 Sortie (destination à préciser)

Les conférences se déroulent au
Château LOUIS XI, salle aile Nord
La Côte Saint André
De 14h30 à 16h30

Cotisation annuelle d'adhésion : 10 €
Tarif par conférence : 5 € l'entrée
Renseignements au
04 74 20 43 52 ou 04 74 54 22 12

Cours d'anglais

Les cours auront lieu
les Mardis de 14H00 à 15h30 et de 15h45 à
17h15

et les Jeudis de 14h00 à 15h30

Forfait de 26 séances d'1H30
avec Mme BOUYXOU

Tous niveaux

Début des cours le Mardi 7 Octobre

Lieu :
Centre Social, Espace des Alpes,
Salle Jean SILVESTRE
3 avenue de Verdun
La Côte Saint André

Tarif à l'année : 130 € + cotisation 10 €

Inscription au 04 74 20 43 52

Dates :

OCTOBRE 2014

7, 9, 14 et 16

NOVEMBRE 2014

4, 6, 13, 18, 20, 25 et 27

DECEMBRE 2014

2, 4, 9, 11, 16, et 8

JANVIER 2015

6, 8, 13, 15, 20, 22, 27

et 29

FEVRIER 2015

3, 5, 24 et 26

MARS 2015

3, 5, 10, 12, 17, 19, 24, 26 et 31

AVRIL 2015

2, 7, 9, 28 et 30

MAI 2015

5, 7, 12, 19, 21, 26 et 28

JUIN 2015

2 et 4





Portes Ouvertes du SICTOM !

Chaque année le **SICTOM de la Bièvre** organise des journées **Portes Ouvertes à Penol**, afin que l'ensemble des habitants du territoire viennent visiter le centre de tri et les installations de traitement des ordures ménagères. En 2014, elles auront lieu :

Vendredi 26 Septembre (14h à 18h) et

Samedi 27 Septembre (10h à 12h - 14h à 17h)



Rappel des Consignes de tri

- Bouteilles et flacons en plastique : *eau, lait, lessive, gel douche, huile,...*
- Cartons d'emballages : *céréales, gâteaux, paquets yaourts, ...*
- Briques alimentaires : *jus de fruit, lait, soupe, crème, ...*
- Emballages en acier ou aluminium : *canette, aérosol, conserve, sirop,...*



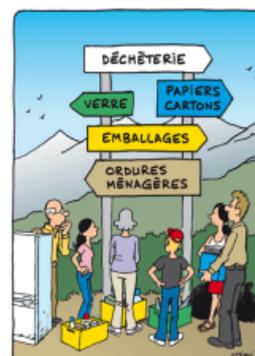
2014 : Les nouvelles Consignes de tri se poursuivent !

Depuis 2012, vous pouvez aussi mettre tous les emballages en plastiques à l'exception des sacs et films plastiques : *pots yaourts, pots de crème fraîche, barquettes de jambon, viande ou poisson, barquettes de beurre, boîtes rondes de gel pour cheveux, tubes dentifrice, boîtes de gâteaux apéro, boîtes de chocolat en poudre,...*

Journaux, Magazines, Prospectus, Feuilles,
Cahiers, Annuaires, Catalogues, Enveloppes



Uniquement les bouteilles, pots et bocaux en verre



Plus d'info sur : www.sictom-bievre.fr

Imagez-vous !

Kermesse paroissiale – le 06 Juillet



Représentation du Théâtre du nez- Le 14 Juillet



Démonstration des Roybon des Bois –le 14 Juillet



Réfection des remparts avec les scouts - le 28 Juillet

Collecte de sang - le 31 Juillet



Cérémonie des fusillés –le 3 Août

© M. Bret



Rentrée scolaire - le 2 Septembre



Anniversaire des 100 ans de Mme Servonnet - le 1er Septembre

Evènements à venir :

SEPTEMBRE :

- 19 Septembre : le Club Génération Mouvement fête les anniversaires des adhérents au Club
- 20 et 21 Septembre : "Journées du Patrimoine"
- 26 Septembre : Pièce de Théâtre « les Dugomiers au bistrot »

OCTOBRE :

- 1er Octobre : Concours interclubs de cartes et de pétanque organisés par le Club Génération mouvement à la Salle des Fêtes
- 18 Octobre : Pièce de Théâtre organisée par l'association "Pour des sourires"
- 19 Octobre : Déjeuner Dansant organisée la le Club Génération Mouvement à la Salle des Fêtes. Ouvert à tous sur réservation
- 02 au 29 Octobre : Exposition « Histoire de chapeau » à l'office de Tourisme

NOVEMBRE :

- 1er Novembre: Pièce de Théâtre réalisée par le « Théâtre du nez »
- 11 Novembre : Commémoration 11 Novembre
- 14 Novembre : Loto au Club Génération Mouvement entre adhérents
- 15 Novembre : Carpe Diem à l'église à 20h30 en lien avec Bièvre Isère Communauté
- 29 Novembre: Repas des Aînés

Aide Différentielle aux conjoints survivants

Depuis le 1er Août 2007, l'Office national des anciens combattants et de victimes de guerre (ONAC), est chargé d'instruire les demandes d'aide différentielle en faveur des conjoints survivants de ressortissants de l'ONAC.

Pour bénéficier de cette aide, il faut déposer une demande (disponible au service dept de l'ONAC) et remplir 4 conditions :

- être veuf(ve) d'un pensionné(e) militaire d'invalidité, ... (liste non exhaustive)
- Être âgé(e) de plus de 60
- Justifier de ressources mensuelles inférieures à 932 € (APL non comprise dans le calcul des ressources)
- Résider de façon régulière et continue dans le département où la demande est déposée.

Pour plus de renseignements :

**Office National des Anciens Combattants
et des Victimes de Guerre
Service départemental de l'ISERE**

26 rue colonel DUMONT

38000 GRENOBLE

04 76 46 10 33

sd38@onacvq.fr



Céline Pierron-Guyot

Psychanalyste, Conseil psycho-relationnel, Thérapie de soutien.

Enfants, Adolescents, Adultes.

Impasse Grandjean, Roybon.

Rdv : 06.40.05.48.39

Je me tiens à votre disposition si vous souhaitez de plus amples renseignements.

Je vous remercie de votre attention.

A bientôt.

Céline Pierron-Guyot.

En prévision de l'arrivée de l'hiver !

Dans le but d'anticiper les difficultés connues sur notre territoire, nos agents municipaux, sous la responsabilité de Thierry rencontreront les usagers utilisant les chemins communaux afin de placer idéalement les barrières à neige.

Merci de leur réserver un bon accueil.

Au besoin, vous pouvez me contacter via mon mail mvicat-tp@orange.fr

Maurice VICAT 1er adjoint

Enquête statistique sur le patrimoine des ménages

L'Insee réalise entre le 06 Octobre 2014 et le 31 Janvier 2015, une enquête sur le patrimoine des ménages.

L'enquête a pour objectif de recueillir des informations sur la composition du patrimoine des ménages sous des différentes composantes : financière, immobilière, professionnelle,.... L'enquête permet d'améliorer notre connaissance des mécanismes de constitution et de transmission du patrimoine économique.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle, prendra contact avec certains d'entre vous.

Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.

PROCHAINE PARUTION

prévue pour Décembre 2014

MENTIONS LEGALES

Responsable de publication : Serge PERRAUD, Maire.

Rédaction et mise en page : Commission Municipale.

Impression : Secrétariat.

Téléphone : 04.76.36.21.79 – Télécopie : 04.76.36.27.48

Courriel: secretariat.mairie@roybon.fr – Site : www.roybon.fr